

La revue des parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°460/JUIN 2025

Revue bimestrielle / ISSN : 0998-9153 / 2,28€

Sécurité

Un défi collectif



PSYCHO

Les complexes :
l'épreuve de l'été

ÉDUCATION

Santé mentale
des élèves : où en est-on ?

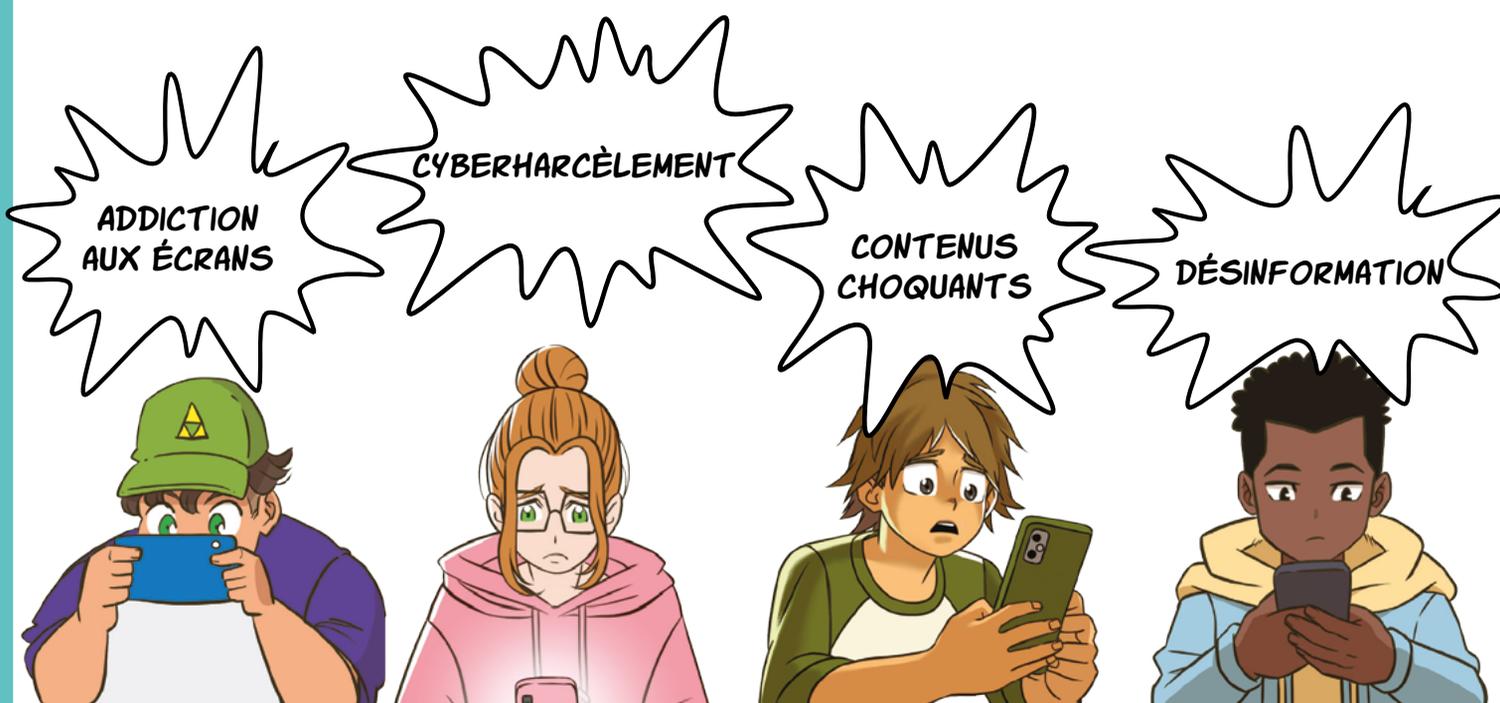
CYBERPREV.FR



Parents, adolescents, enseignants...

Une plateforme dédiée qui répond à

vos questions sur 4 risques numériques :



→ 4 ateliers
clés en main pour
les enseignants

→ Des quiz et
vidéos pour
les jeunes

→ Un webtoon
« Falcon Flip »



Pour accéder à la plateforme et au webtoon :



CYBERPREV.FR



Une initiative

 ASSURANCE
PRÉVENTION
Ensemble agir, chaque jour prévenir

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13
Dossier
Sécurité

Un défi collectif

21
En pratique

ORIENTATION • À quoi ressemblera le travail de demain ?

SANTÉ • Méningite. Une recrudescence de cas inquiétante

PSYCHO • Les complexes : l'épreuve de l'été

ÉDUCATION • Santé mentale des élèves : où en est-on ?

26
Décryptage
L'orientation en fin de 3^e

28
Regards croisés

ÉLISABETH LUSSET/
SANDRINE BONNETON

Affaire Bétharram : une prise de conscience des violences à l'école ?

30
Initiative

La classe dehors, un formidable terrain d'apprentissage

32
Nos actions

34
Portrait
Mai Lan Chapiron

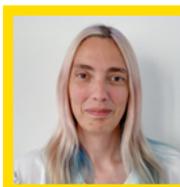
édito

Plus de moyens humains pour un climat scolaire apaisé

« La rédaction travaille depuis plusieurs semaines sur le dossier de cette Revue des parents qui est rattrapé par une actualité dramatique, avec l'assassinat à Nogent de Mélanie G., assistante d'éducation. Si nous avons voulu retenir ce sujet, c'est que nous ne voulons plus du brouhaha médiatique où les experts et politiques font la course à l'échalote de mesures matérielles toutes plus coûteuses et inefficaces les unes que les autres. Toutes celles et ceux qui ont un jour pénétré dans un établissement scolaire savent parfaitement qu'elles ne pourront pas être mises en place... Ce n'est ni possible, ni souhaitable.

Alors plutôt que d'imaginer une école transformée en bunker et laissant croire que cela sera à 100 % sûr, la FCPE et toute la communauté éducative demandent des enseignants, des personnels de vie scolaire, des infirmières, des psychologues, des médecins... pour encadrer, accompagner les élèves, et enfin, construire un climat scolaire apaisé et durable.

Commencer par écouter celles et ceux qui vivent l'école au quotidien serait un bon début pour apporter des réponses concrètes et lutter contre la violence dans notre société. »



ANNE-CHARLOTTE ROSSI
Présidente de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) IO8, avenue Ledru-Rollin, 75544 Paris Cedex 12 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directrice de la publication et de la rédaction : Anne-Charlotte Rossi
• Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique : **CITIZENPRESS**
Rédactrices : Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri.
• Infographie : David Lory •
Dessin p.34 : Bénédicte Govaert
• Crédits photos : iStock.

PUBLICITÉ
Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION
Direct impression • 26 bis Boulevard de Beaubourg - 32, ZA Paris Est 77184 Émerainville.

Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner gratuitement à la Revue des parents.

Suivez-nous sur



fcpenationale



fcpe.nationale



fcpenationale

Des questions ? Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales : 14 ; 45.



Pour grandir et s'épanouir cet été !



Des colos
100 % fun



www.vacances-pour-tous.org

Instantanés

Une sélection d'**infos** pour vous accompagner

STÉRÉOTYPES

Élisabeth Borne lance le plan « Filles et maths »

Aujourd'hui, en France, alors que 42 % des filles suivent l'enseignement de spécialité mathématiques en terminale, elles ne représentent que 25 % des étudiants qui intègrent des formations supérieures conduisant aux métiers d'ingénieurs et du numérique. Pour prévenir ces stéréotypes de genre, Élisabeth Borne a lancé le 7 mai un plan d'actions de huit mesures, intitulé "Filles et maths". Parmi les objectifs fixés : chaque classe préparatoire scientifique devra compter au moins 30 % de filles dans son effectif en 2030.



PRÉVENTION

ESPACES SANS TABAC

À compter du 1^{er} juillet, l'interdiction de fumer sera étendue dans plusieurs nouveaux lieux collectifs à l'extérieur fréquentés par des jeunes : parcs, plages, abords des établissements d'enseignement accueillant des mineurs, bibliothèques, abribus, enceintes sportives...



Convention citoyenne : un sujet trop restrictif

Le 2 mai 2025, le président de la République a annoncé une convention citoyenne sur les temps de l'enfant, dont l'organisation a été confiée au Conseil économique, social et environnemental (Cese). Cette convention citoyenne qui sera lancée ce mois-ci réunira 130 citoyennes et citoyens tirés au sort pour sept sessions de travail jusqu'en novembre. Ils auront pour mission de répondre à la question formulée par le Premier ministre François Bayrou : « Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ? »

Des travaux déjà prêts à l'emploi

Depuis le mois de septembre 2024, la FCPE demandait à Emmanuel Macron d'initier, de toute urgence, une convention citoyenne sur l'éducation. Cette demande a été enfin entendue : l'éducation sera au cœur des débats nationaux pendant les six prochains mois. La FCPE rappelle que la commission calendrier scolaire du Conseil supérieur

de l'éducation, qu'elle a eu l'honneur de présider, a remis son rapport final en juillet 2024, fruit d'un consensus entre les différentes organisations, après plusieurs mois d'auditions. Elle souhaite les conclusions de ces travaux soient prises en compte dans les travaux futurs de la convention.

La FCPE estime par ailleurs que la saisine du Cese ne devrait pas se concentrer uniquement sur les temps de l'enfant et les rythmes scolaires, mais s'ouvre à des enjeux fondamentaux : mixité sociale et scolaire, école inclusive, orientation choisie, égalité des territoires, place de l'intelligence artificielle dans les apprentissages...

Il faudra que cette convention débouche sur des textes, des lois, des moyens. L'école ne peut plus attendre. Il est temps de faire confiance à l'intelligence collective et à l'attachement que nous avons toutes et tous pour l'école publique. Il est vital pour la République de lui redonner un cap partagé et des moyens adaptés.



À LIRE : le communiqué de la FCPE.



On en parle !

1. NOYADES

Durant l'été 2024, 1 244 noyades ont été enregistrées, dont 350 suivies de décès. Les enfants de moins de 6 ans représentent un peu plus du quart (29 %) des noyades. Les ministères chargés de la santé et des sports diffuseront donc en boucle, pour l'été 2025, des messages sur la surveillance permanente des enfants : « Vous tenez à eux, ne les quittez pas des yeux ! ».

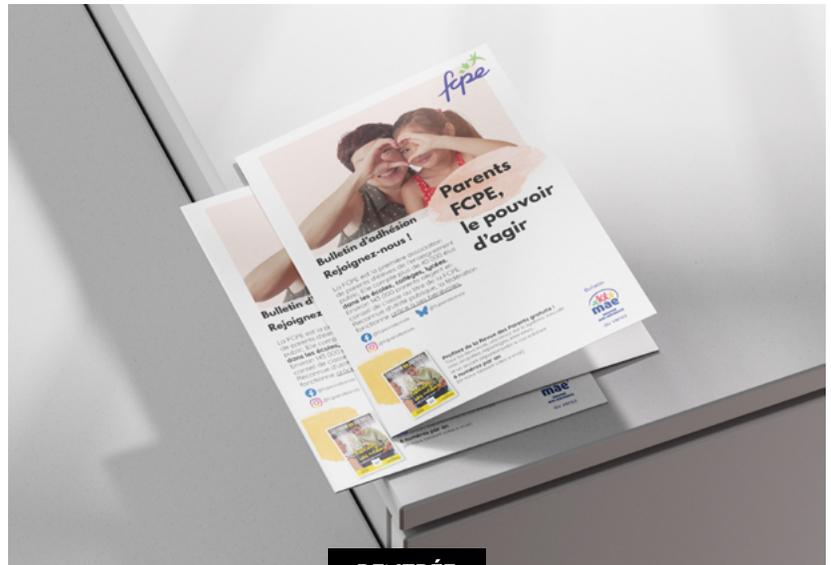


2. CAF

Au 1^{er} avril, le montant des aides des CAF a été revalorisé de 1,7%. L'organisme a donc publié une nouvelle édition du *Guide des prestations* pour orienter les publics. La page ciblant les aides pour les 16-25 ans s'enrichit des accès vers la page Instagram dédiée @caf_16-25 et sur le site caf.fr.

3. NO KIDS

« Nos enfants ont toute leur place dans la société : ils ne sont pas une gêne, mais une chance. » Sarah El Haïry, haute-commissaire à l'Enfance, a réuni fin mai les principales fédérations de tourisme et du transport autour de la montée inquiétante du phénomène « No kids », dont les premiers signes apparaissent en France.



RENTÉE

LA FCPE EN CAMPAGNE

Alors que l'année scolaire est sur le point de se terminer, la FCPE est déjà dans les starting-blocks pour préparer la rentrée ! Comme chaque année en juin, plus de 10 millions de bulletins d'adhésion FCPE-MAE sont expédiés vers plus de 50 000 écoles et établissements scolaires, afin d'inciter les parents d'élève à rejoindre l'association et soutenir ses actions. Une campagne nécessaire pour peser dans les

décisions politiques. C'est grâce à son réseau de 123 451 adhérents que la FCPE est un interlocuteur légitime des institutions : ministères, défenseur des droits, Cour des comptes, Parlement... et qu'elle est auditionnée régulièrement sur les enjeux de l'école publique. Pensez à demander aux directions d'école, de collège et lycée de distribuer nos documents dès les premières semaines de septembre.



1,3 %
EN DÉPIT
DES EFFORTS
ENTREPRIS,

la France consacre une part inférieure de son PIB à l'enseignement primaire par rapport à d'autres pays de l'OCDE (1,3 % contre 1,5 % en moyenne).

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Une organisation en décalage avec les besoins de l'élève

La Cour des comptes a publié le 20 mai un rapport consacré à l'école primaire, et dresse un constat sévère sur la capacité du système éducatif à faire réussir les élèves. Plusieurs dysfonctionnements structurels ont été identifiés, au premier rang desquels une aggravation des inégalités, une gouvernance de l'école trop centralisée, une organisation du temps scolaire en décalage avec les besoins des élèves, ainsi qu'un recul de l'attractivité du métier d'enseignant. La juridiction financière formule plusieurs recommandations autour de trois défis majeurs à relever : « le bien-être des élèves », en articulant mieux les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire ; l'usage du numérique, à « mettre au service des apprentissages » ; et la « transition écologique », qui impose notamment des travaux d'ampleur dans la moitié des 47 000 écoles.



EN SAVOIR PLUS :

Internet Lire [la synthèse](#) du rapport.

ASSURANCE **ACCIDENT**

Qui est couvert sur toute la ligne ?

Une chute à vélo, une glissade dans les escaliers... et c'est tout le quotidien qui est bousculé. Avec l'assurance Famille MAE, vous êtes accompagnés : aide à domicile, garde d'enfants, soutien financier... Des solutions concrètes pour alléger votre quotidien en cas d'accident.

mae.fr



Coupure des ENT entre 20h et 7h

Je souhaite mettre en œuvre (...) le droit à la déconnexion pour tous les outils numériques qui servent à assurer le lien entre les écoles, les établissements, les élèves et les familles », a déclaré la ministre de l'Éducation nationale Élisabeth Borne, le mardi 13 mai, lors d'une visite dans un établissement scolaire de Bondy (Seine-Saint-Denis) dans le cadre du défi « 10 jours sans écrans ». Le principe ? Plus aucune actualisation des notes, appréciations des professeurs et des devoirs n'interviendra entre 20 heures le soir et 7 heures du matin, afin que les élèves n'aient pas à consulter leur téléphone en permanence pour savoir ce qui s'est passé. Cette proposition avait été formulée par la commission « Écrans » dans son rapport rendu public en avril 2024.



mieux comprendre leurs réussites ou leurs difficultés.

La fédération salue une mesure consensuelle et peu coûteuse qui va contribuer à apaiser le climat scolaire, mais aussi l'ambiance au sein des familles. Pour aller plus loin, la FCPE souhaite que l'usage des ENT soit discuté dans chaque conseil d'administration et soit formalisé dans une charte. La FCPE participera aux concertations organisées sur le sujet. Enfin, cette mesure devient cohérente avec l'ambition de diminuer le temps d'écran chez les adolescents.

Dans le cadre des relations familles-école, cette mesure réglera aussi des sollicitations de la part des familles vers les équipes éducatives, pour que celles-ci aient lieu à des jours et des horaires acceptables pour tous.

+ **EN SAVOIR PLUS :** [Internet « Enfants et écrans : à la recherche du temps perdu. »](#)



PODCAST

L'ESQUIVE DU SECTEUR

Dans ce récit choral, Safia retrouve ses amis de collègue devenus adultes, qui racontent comment profs et parents les ont poussés à éviter le lycée d'à côté, pour tenter d'intégrer un lycée plus réputé et hors secteur.

Ils retracent ensemble l'expérience du déracinement social et du mépris de classe, mais aussi la découverte de nouveaux milieux sociaux. Un documentaire émouvant qui interroge sur l'élitisme scolaire et l'illusion méritocratique.

Une création de Safia & Halima Elkhatabi : arteradio.com

ORIENTATION

Un droit entravé, des choix subis

« Choisir son orientation de manière éclairée prévient le désinvestissement, l'échec et le décrochage scolaires et permet d'échapper aux déterminismes sociaux. C'est aussi la condition essentielle d'une insertion réussie sur le marché du travail ainsi qu'un facteur de confiance dans les institutions. Pourtant, de trop nombreux jeunes méconnaissent leurs droits et subissent leur orientation, faute d'un accompagnement adapté, d'une information claire et accessible ou d'une réelle prise en compte de leur parole. » Après cette alerte de la Défenseure des droits, Claire Hédon, dans un rapport rendu public le 3 juin, la ministre d'État, Élisabeth Borne, a annoncé le 5 juin 2025 la mise en place du « Plan Avenir » [À découvrir ici.](#)



400
EN 2024,

la police et la gendarmerie nationale ont recensé 3 200 victimes de crimes ou délits anti-LGBT+, dont 400 étaient des mineurs âgés de 10 à 17 ans. (Source : [Vie publique](#))

SERIOUS GAME

Sensibiliser au harcèlement homophobe

« Kimi, élève de seconde, une jeune lycéenne basketteuse, ne répond plus aux messages. Elle n'est pas venue au lycée ce matin. Que lui est-il arrivé ? Parcours sa chambre, le gymnase et le vestiaire pour découvrir son histoire. » Internet sans crainte et l'association e-Enfance viennent de coproduire une nouvelle enquête du serious game Stoplavioence.net pour sensibiliser collégiens et lycéens au harcèlement sexiste et homophobe dans les milieux sportifs. Dans ce scénario immersif, chaque internaute interroge, collecte des indices et découvre peu à peu les mécanismes du harcèlement. Une ressource en ligne utile et réussie, accessible gratuitement, à diffuser auprès des élèves, enseignants et éducateurs sportifs.

Qui a toujours soif d'aventure ?

ASSURANCE
EXTRASCOLAIRE

-15%

pour toute première souscription*

mae.fr



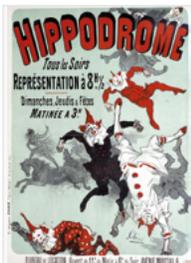
mae
GRANDIR
AVEC ASSURANCE

* Offre valable jusqu'au 15/09/2025, uniquement sur la première année de cotisation et pour toute première adhésion à la formule MAE Génération en renouvellement automatique.

AP EXTRA 06/25 - Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo : Pierre Baëlen

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



EXPO

QUEL CIRQUE !

Jusqu'au 4 janvier 2026, le musée de l'Image à Épinal invite le public à découvrir l'histoire fascinante de l'un des arts les plus populaires, où magie, grandeur et folie se rencontrent : le cirque ! Une large sélection de réalisations d'affichistes de renom met en lumière le talent des acrobates, danseurs, écuyers, dompteurs et clowns...

Internet museedelimage.fr

LYON

Pompéi, cité immortelle

La nouvelle exposition de la Sucrière à Lyon, « Pompéi, cité immortelle » invite le public à suivre le quotidien d'une famille avant le funeste jour de l'éruption du Vésuve en l'an 79. Au cours de ce parcours immersif, vous pourrez admirer plus de 100 objets authentiques issus des fouilles archéologiques.

Internet expo-pompeii.com



SPECTACLE

LE VOYAGE EXTRAORDINAIRE

Embarquez dans un voyage captivant au Grand Hôtel des rêves à Paris. Dans ce spectacle interactif, petits et grands évoluent de salle en salle à la rencontre de Phileas Fogg, le capitaine Némoto et la journaliste Nellie Bly... Les 24 comédiens racontent ainsi comment Jules Verne est devenu l'auteur mythique et visionnaire que nous connaissons tous. Magique !



legrandhoteldesreves.fr

PODCAST

Le débrief de Clara et Raphaël

Dans ce podcast de huit épisodes, produit par le Clemi et Viginum, deux lycéens, Clara et Raphaël, discutent de leur quotidien numérique et décortiquent les mécaniques déployées en ligne pour rendre les fake news attractives, comme lors du procès Johnny Depp et Amber Heard ou lors de l'élection présidentielle roumaine.

Internet cllemi.fr



FESTIVAL

CONSTELLATIONS

Jusqu'au 30 août, Metz se transforme en un musée à ciel ouvert mêlant art numérique, installations urbaines et parcours immersifs accessibles à tous. Grande nouveauté de cette 9^e édition : un mapping vidéo 360° dans le cloître des Trinitaires. Cinq créations seront projetées sur les façades pour plonger les visiteurs dans une expérience sensorielle totale. Le public sera invité à voter pour son artiste préféré.

constellations-metz.fr

Pétanque !

EXPOSITION

“**T**u tires ou tu pointes ?” Jeu populaire marseillais par excellence, la pétanque fait l'objet d'une exposition inédite, du 4 juillet 2025 au 18 janvier 2026, au sein du parcours permanent du Musée d'Histoire de Marseille. Entre culture locale, histoire sociale et mémoire collective, l'exposition explore les racines et les pratiques de ce sport à travers des photographies de

Hans Silvester (né en 1938 à Lörrach, en Allemagne du Sud), des objets patrimoniaux et un parcours scénographié en cinq temps. Un hommage vivant et sensible à un art de vivre bien marseillais, aujourd'hui universel. Entrée gratuite.

musee-histoire.marseille.fr



© Hans Silvester

JEU



Trop fortes !

Dans ce jeu de 7 familles, il n'y a ni mère, ni père, ni grand-mère, mais « l'Oubliée », « l'Inspirante » ou « l'Engagée ». Leurs familles ? Architecture, Illustration, Design, Cinéma... Leurs noms ? Agnès Varda, Frida Kahlo, Pénélope Bagieu... Une belle idée féministe de Lucie Ramognino !

Éd. Hors d'atteinte, 14,90 €.



CINÉ-CONCERT

© Pozzo Live - Baptiste Roger

LA LA LAND

Voici une occasion unique de passer « **Another Day Of Sun** » aux côtés de **Mia** (Emma Stone) et Sebastian (Ryan Gosling) à Los Angeles ! Le ciné-concert de *La La Land* fait son grand retour en France à Nantes, Lille et Paris du 27 septembre au 5 octobre 2025. Sous la direction du compositeur Justin Hurwitz, les 80 musiciens du Yellow Socks Orchestra & jazz-band interpréteront en live la bande-originale du film pendant sa projection (VOSTFR) sur grand écran. Emmenez-y vos ados !

[+ u-play.fr/lalalandcineconcert](https://u-play.fr/lalalandcineconcert)



#ANIME

En quatre décennies, la France est devenue le deuxième pays au monde dans lequel on lit le plus de droite à gauche, après le Japon.

ÉVÈNEMENT

JAPAN EXPO

Du 3 au 6 juillet 2025, direction la Japan Expo, le plus grand festival européen dédié à la pop culture, de retour au parc des expositions Paris-Nord Villepinte. Avec plus de 500 invités et séances de dédicace, 83 concerts et showcases, une centaine de conférences et spectacles, des projections, l'événement est devenu une référence pour les fans de culture japonaise.

Billetterie : japan-expo-paris.com/fr



ANIME

SOLO LEVELING

Phénomène mondial du webtoon coréen, *Solo Leveling* a conquis des millions de lecteurs grâce à sa diffusion en ligne, au format vertical. La série vient de remporter le titre de meilleur anime de l'année aux Crunchyroll Anime Awards 2025. On ne peut que vous conseiller de suivre l'ascension fulgurante de Sung Jinwoo, considéré comme le plus faible des « chasseurs ».

crunchyroll.com/fr/



PODCAST

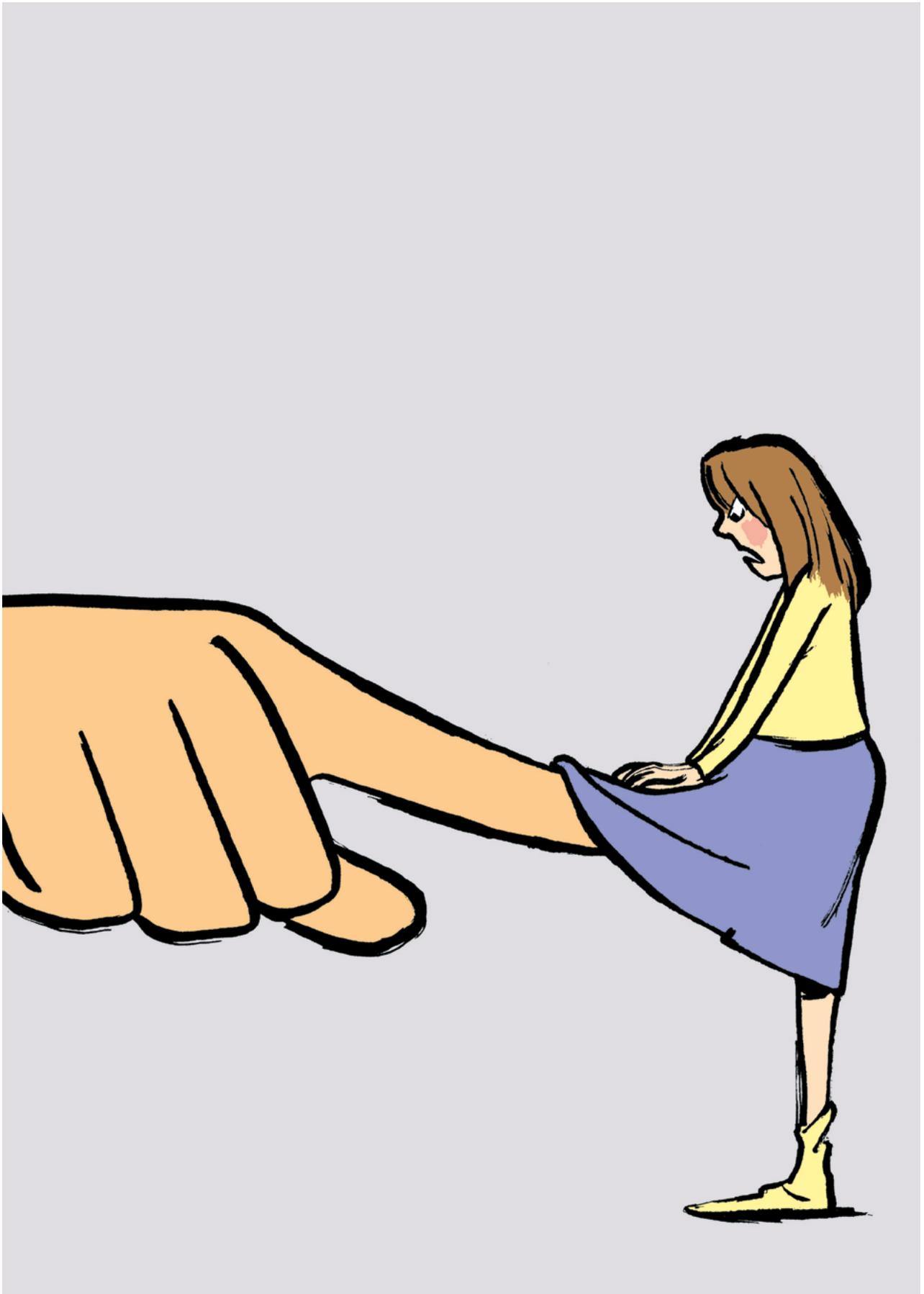
DORUIDO, LE PREMIER MANGA AUDIO

Un manga audio ? L'idée semble paradoxale. Comment rendre sonore un objet a priori si visuel ? C'est un pari réussi pour Élie Olivennes qui propose ici un shonen (manga destiné aux adolescents) sonore génial. Dégustez ces cinq épisodes de 30 minutes, qui racontent l'histoire d'Ayden et ses amis, trois apprentis druides dans un monde celtique médiéval imaginaire.

radiofrance.fr



#STOPINCESTE





3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Prendre la mesure du phénomène
2. Écouter l'avis des experts
3. Améliorer la prévention

Sécurité

Un défi collectif

Plusieurs drames survenus ces derniers mois ont remis le sujet de la sécurité des écoles et établissements scolaires sous le feu des projecteurs. Si des protocoles éprouvés sont déjà mis en œuvre, **de nouvelles pistes** sont proposées, bien souvent exclusivement matérielles et/ou sécuritaires... Alors même que les mesures de prévention et les moyens humains continuent de faire défaut. Enquête.

Texte :
ÉMILIE GILMER

Quatre questions sur les protocoles

I. Comment la sécurité est-elle aujourd'hui assurée aux abords et au sein des écoles et établissements scolaires ?

La sécurité sur la voie publique relève des forces de l'ordre (police et gendarmerie), tandis que l'Éducation nationale gère la sécurisation des établissements et leurs accès. « En 2009, le législateur a instauré les équipes mobiles de sécurité (EMS) en renfort des équipes éducatives, explique Francis Hivert, conseiller sécurité de la rectrice de l'académie de Bordeaux. Ces personnels issus de l'Éducation nationale et, pour une partie, d'anciens personnels des forces de l'ordre, n'ont aucun pouvoir de police – ils ne sont pas assermentés – mais sont déployés de manière temporaire dans les établissements, de la maternelle au lycée. À titre d'exemple, dans l'académie de Bordeaux, nous avons vingt-sept agents pour cinq départements. »

Trois grandes missions sont confiées aux EMS :

- La protection et la sécurité des personnes et des biens dans les écoles et établissements scolaires ou à leurs abords immédiats. « Il s'agit de maintenir un climat scolaire serein via, par exemple, une présence dissuasive ou une surveillance des entrées et des sorties », précise l'expert.
- La prévention des violences. « Nous intervenons en cas de tensions prévisibles parce que des agressions ont déjà été commises ou parce que le climat scolaire est dégradé, explique Francis Hivert. Notre rôle est de participer à l'élaboration d'un diagnostic et à la mise en place d'un dispositif de sécurité. »
- L'accompagnement des équipes. L'EMS apporte conseil et information aux équipes de direction et



« Les équipes mobiles de sécurité interviennent en cas de tensions prévisibles ou parce que le climat scolaire est dégradé. »

— FRANCIS HIVERT, CONSEILLER SÉCURITÉ DE LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

16

INCIDENTS GRAVES

pour 100 élèves ont été signalés dans les collèges et lycées en 2023-2024 (contre 13,7 en 2022-2023). Ce sont toutefois les violences verbales qui représentent la part la plus importante de ces signalements : 76 % dans les collèges et lycées. (Source : *Depp, enquête SIVIS, 2023-2024*)

aux équipes éducatives (conseillers principaux d'éducation, assistants d'éducation), note l'expert. Des formations dédiées aux enseignants peuvent par exemple être programmées pour la gestion des exercices attentat-intrusion ou des situations conflictuelles.

2. Quels sont les protocoles actuels dans le cadre du plan Vigipirate ?

Le plan Vigipirate, qui est l'outil principal de lutte contre le terrorisme, est aujourd'hui à son niveau d'alerte le plus élevé (« urgence attentat »). « Les services de renseignement considèrent que la menace est encore trop prégnante pour redescendre au niveau intermédiaire (il y en a trois au total), note Francis Hivert. Cela signifie que l'on ne peut aller et venir dans les établissements comme on le souhaite. En effet, les personnes extérieures – les parents par exemple – doivent présenter une pièce d'identité pour pénétrer dans l'établissement, et peuvent éventuellement être soumis à un contrôle visuel des sacs. » Dans les établissements du second degré, ces contrôles sont généralement pris en charge par le personnel de la vie scolaire (CPE, AED, par exemple). Il ne s'agit pas d'une fouille à proprement parler, que les personnels de l'Éducation nationale ne sont pas habilités à faire.

3. À quoi servent les fouilles aléatoires des sacs ?

Elles sont destinées à détecter la présence d'armes blanches dans les sacs des élèves. Elles ont été instaurées après une rixe qui a provoqué la mort d'un jeune de 17 ans devant un lycée en Essonne au mois de mars dernier, puis se sont intensifiées après l'attaque au couteau de Nantes, qui a fait un mort et trois blessés à la fin du mois d'avril. « Ces fouilles sont encadrées par l'article 78-2-2 du code pénal et sont menées uniquement par les policiers ou les gendarmes aux abords des collèges ou des lycées, précise Francis Hivert. Le choix des établissements ciblés (jugés « à risque ») est déterminé par les forces de l'ordre en collaboration avec l'Éducation nationale (rectorat, inspection d'académie). » Au lendemain du drame effroyable survenu à Nogent (Haute-Marne), où une assistante d'éducation a été mortellement poignardée par un collégien, le ministère de l'Intérieur a indiqué que 6 000 fouilles de sacs avaient eu lieu entre le 26 mars et le 26 mai dans les établissements scolaires en France. 186 armes blanches ont été saisies lors de ces contrôles et 32 personnes ont été placées en garde à vue.

4. Qu'est-ce qu'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) et à quoi sert-il ?

Face aux différents types de menaces identifiés – les risques d'origine naturelle (inondation, séisme, etc.) ou technologique (explosion, radioactivité, etc.) et les risques d'intrusion de personnes malveillantes,

« Si l'on veut détecter en amont les profils les plus fragiles, seuls les moyens humains seront réellement efficaces. »

— JOHANNA DAGORN, SOCIOLOGUE

attentats ou toute forme d'attaque armée – chaque établissement est tenu de préparer « sa propre organisation de gestion de l'événement », c'est-à-dire de décrire la conduite à tenir. À noter que depuis juin 2023 (et d'ici 2028), les PPMS risques majeurs et attentats-intrusion fusionnent en un seul document. « Ces plans sont élaborés par les chefs d'établissement et sont évoqués auprès des représentants des parents d'élèves en conseil d'école ou en conseil d'administration, explique Francis Hivert. Ils sont ensuite déposés sur des plateformes sécurisées auxquelles seules la police et la gendarmerie ont accès. » Ils donnent lieu, par ailleurs, à des exercices afin « d'accoutumer » l'ensemble des personnels et des élèves. « L'idée n'est pas de créer une psychose autour de ces menaces mais bien d'aider chacun à acquiescer quelques réflexes élémentaires pour savoir réagir en cas de crise. »



900

MÉDECINS SCOLAIRES
prennent en charge

12 millions d'élèves, soit un médecin pour 12 572 élèves, une infirmière pour 1 300 élèves et un psychologue pour 1 500 élèves.

L'AVIS DE L'EXPERT

« IL FAUT DAVANTAGE DE MOYENS HUMAINS »

JOHANNA DAGORN, sociologue, chercheuse associée au Laboratoire cultures, éducation, sociétés (LACES) au sein de l'université de Bordeaux

La violence est-elle en augmentation aux abords et au sein des écoles et établissements scolaires ?

Il existe une hausse de la gravité des faits de violence, avec des agressions paroxystiques et spectaculaires – l'attaque au couteau dans un lycée privé de Nantes, où une lycéenne a perdu la vie poignardée par un camarade ou, plus récemment, l'agression mortelle d'une assistante d'éducation par un collégien à Nogent en Haute-Marne – en témoignent. Pour autant, sans minimiser ces faits dramatiques, et sans nier la douleur des familles endeuillées, les statistiques globales ne montrent pas une augmentation majeure du nombre de violences

commises dans les écoles, collèges et lycées. Autrement dit, ces agressions ultra violentes restent rares, même si leur extrême médiatisation tend à dire le contraire... Les chaînes d'information continue créent un effet de loupe trompeur. Elles alimentent l'idée que nous subissons une explosion de violence, ce qui est inexact.

Quid des réponses apportées par les pouvoirs publics pour endiguer la violence ?

Le problème est que l'on est dans une approche exclusivement sécuritaire. On ne parle que de « jeunesse dangereuse » sans s'interroger sur le contexte dans lequel ces passages à l'acte ont lieu. La jeunesse va mal... Les raisons sont multiples : contexte anxigène, durcissement des inégalités, racisme exacerbé, etc. La santé mentale des adolescents

s'est considérablement dégradée mais l'Éducation nationale ne prend pas en compte cette question, ou très peu. Encore une fois, il ne s'agit pas de minimiser les agressions ultra-violentes auxquelles on assiste. Il faut bien sûr apporter des sanctions à la hauteur de ce qui a été commis, mais il faut aussi apporter des réponses en amont, pour prévenir et endiguer cette violence. Lesquelles ? Des moyens humains ! Plus d'infirmiers et d'infirmières scolaires, plus de médecins et de psychologues scolaires, plus de personnels éducatifs. Si l'on veut détecter en amont les profils les plus fragiles, seuls les moyens humains seront réellement efficaces.





Sur le terrain...

Portiques, caméras... Ces « solutions »

Depuis le drame de Nogent, où une assistante d'éducation a été mortellement poignardée par un collégien, les réponses matérielles pour endiguer la violence sont de nouveau privilégiées. Leur efficacité pose pourtant question. Tour d'horizon.

Dès le lendemain de l'attaque de Nogent, François Bayrou s'est dit favorable à ce qu'on expérimente les portiques « comme ceux que l'on a dans les aéroports, en tout cas dans les établissements dans lesquels il y a du désordre ». L'idée n'est pas nouvelle ; en 2009, le ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos l'avait envisagée. Mais elle n'a jamais été mise en œuvre. En cause : son coût (plusieurs dizaines de milliers d'euros pour un seul portique) et sa faisabilité. « Le marché de la sécurisation de l'espace scolaire devient extrêmement porteur, analysait déjà le pédagogue Éric Debarbieux en 2009 lors d'un entretien accordé aux *Cahiers pédagogiques*. Or, les effets pervers des détecteurs de métaux sont bien connus : ressenti croissant des élèves par sentiment de mépris, surtout quand cela se double d'opérations comme la fouille des cartables, et du coup, augmentation de la violence anti-institutionnelle. »

« Selon les experts, les portiques ne détectent pas les armes en céramique, et ne sont donc pas infaillibles, ajoute Anne-Charlotte Rossi, présidente de la FCPE. Décider d'installer des portiques ou des caméras est une option sécuritaire qui vise à rassurer et à faire croire au risque zéro de façon totalement illusoire. »

Des systèmes anti-intrusion qui peinent à convaincre

Aujourd'hui, les seuls portiques installés sur le territoire aux portes d'établissements scolaires sont en réalité de simples systèmes de filtrage, incapables de détecter la moindre arme blanche... La région Auvergne Rhône-Alpes, par exemple, contactée en avril par le journal *20 Minutes*, indiquait que 285 sur 304 de ses lycées publics étaient aujourd'hui dotés d'un système de filtrage. « Il s'agit de tourniquets ou de tripodes (comme dans le métro parisien) qui s'ouvrent à l'aide d'un badge, et sont doublés d'un système de

En 2019, la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) s'est opposée à l'expérimentation d'un contrôle d'accès par reconnaissance faciale dans deux lycées de la région PACA, l'un à Nice, l'autre à Marseille.



LA PAROLE À ...

« Les effets pervers des détecteurs de métaux sont bien connus : ressentiment croissant des élèves par sentiment de mépris, surtout quand cela se double d'opérations comme la fouille des cartables, et du coup, augmentation de la violence anti-institutionnelle. »

—
ÉRIC DEBARBIEUX, pédagogue,
spécialiste des questions de violences
à l'école

ns >> en sont-elles vraiment ?

vidéoprotection », explique Sandra Buteau-Besle, administratrice nationale, vice-présidente de la FCPE du Rhône et présidente de la FCPE Auvergne-Rhône-Alpes. Mais pour quelle efficacité ? « Lorsqu'ils sont déployés dans de nouveaux établissements, le coût du matériel est inclus dans les coûts d'investissement, mais lorsqu'on installe un portique dans un lycée ancien, au cœur d'un quartier historique, cela représente un coût tel qu'il se fait au détriment d'autres investissements nécessaires : l'entretien du bâti, la rénovation de l'acoustique, etc. Par ailleurs, cela pourrait avoir du sens sur certains établissements sensibles, mais à condition que ces portiques viennent appuyer une politique globale de prévention ; la restauration d'un dialogue avec les jeunes et leur famille, un travail sur la gestion de soi, le rapport aux autres, etc., mais ce n'est pas le cas. Au contraire, la plupart du temps, ces portiques viennent remplacer une présence humaine... »

La grande majorité des violences est commise par des élèves

Autre piste parfois évoquée : un contrôle d'accès par reconnaissance faciale à l'entrée des collèges et des lycées. Mais là encore, l'idée laisse perplexe. Car, comme ce fut le cas à Nantes ou à Nogent, la grande majorité des violences est commise par les élèves eux-mêmes.

Le sujet se heurte par ailleurs à des problèmes éthiques et à une faisabilité juridique. En effet, les libertés individuelles – le droit à la vie privée et à l'image, notamment – peuvent être mis à mal par cette technologie. D'ailleurs, en 2019, la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) s'est opposée à l'expérimentation d'un contrôle d'accès par reconnaissance faciale dans deux lycées de la région PACA, l'un à Nice, l'autre à Marseille. « Ce dispositif concernant des élèves, pour la plupart mineurs, dans le seul but de fluidifier et de sécuri-

ser les accès n'apparaît ni nécessaire, ni proportionné pour atteindre ces finalités », avait-elle estimé.

Enfin, si certaines collectivités ont opté pour l'installation de caméras filmant les accès de l'établissement (entrées et sorties) et les espaces de circulation, il est souvent constaté qu'il n'y a personne au bout de la chaîne pour regarder les images. La vidéosurveillance n'a alors qu'un objectif d'épouvantail. Or, selon Éric Debarbieux qui cite l'évaluation de deux criminologues anglais, « elle ne diminue que de manière très marginale la délinquance (moins de 6% de faits en moins) ». Et elle entraîne « une démobilisation des personnels de surveillance, qui s'en remettent à la magie technologique. En réalité, elle n'est efficace que dans des secteurs où ces personnels sont actifs et visibles ».



« Il faut retisser le lien avec les élèves »

Responsables de la sécurité des biens et des personnes, les chefs d'établissement sont en première ligne. Le point avec **Gérard Heinz, proviseur d'un lycée de 1600 élèves dans l'académie de Lyon et membre de l'exécutif national du SNPDEN-Unsa, le syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale.**

Quel est votre état d'esprit actuel, en tant que chef d'établissement, au regard de l'actualité ?

Gérard Heinz : Mon état d'esprit est plutôt bon dans le sens où les tragédies que nous connaissons demeurent extrêmement marginales. Il s'agit de faits divers dramatiques mais qui ne traduisent pas un phénomène généralisé, même si leur impact médiatique est terrible, comme ce qui vient de se passer à Nogent. Autrement dit, tous les jeunes ne sont pas actuellement en train de se balader avec des couteaux dans leur établissement, prêts à poignarder leurs camarades. D'ailleurs, les actions ponctuelles de fouille des sacs réalisées ici, dans l'académie de Lyon, ne démontrent pas une augmentation statistique du nombre d'adolescents en possession d'une arme blanche. En outre, la question de la sécurisation des établissements n'est pas nouvelle. Les chefs d'établissement travaillent sur le sujet depuis des années, et globalement, les établissements français sont correctement sécurisés.

Par contre, ce que nous constatons, et qui devrait davantage préoccuper les pouvoirs publics, c'est une dégradation constante de la santé mentale des jeunes. Entendons-nous : toutes les problématiques de santé mentale ne débouchent pas sur de la violence mais si l'on ne fait rien et que l'on observe cela les bras croisés, c'est l'une des hypothèses qu'il faut envisager.

Quelles solutions prônez-vous ?

Ce dont on a besoin c'est de retisser le lien avec les élèves. Pour cela, il faut que l'on arrête de nous enlever, années après années, des assistants d'éducation, des infirmières scolaires, des médecins scolaires. Il faut que l'on puisse retrouver les moyens de faire de la prévention et d'accompagner les élèves qui ne vont pas bien. Malheureusement, c'est toujours plus facile de demander aux collectivités territoriales d'installer des caméras de vidéosurveillance. Certes, elles ont un coût important, mais il est incomparable avec l'embauche des personnels sur le long terme, beaucoup plus onéreux. Autrement dit : bien sûr l'investissement humain coûte cher mais il devrait toujours être le choix premier.



Quelle place pour les parents dans cette démarche de prévention ?

Elle est cruciale. Il est d'ailleurs nécessaire que la qualité du dialogue entre l'institution scolaire et les parents se renforce. Car ce dialogue est aussi la condition pour détecter et accompagner les élèves en souffrance. Or, depuis vingt ans que je suis chef d'établissement, ce dialogue se dégrade. Par exemple, nous avons de moins en moins de parents qui siègent dans les conseils de classe ou dans les conseils d'administration. Il est de plus en plus difficile de faire venir dans l'établissement certains parents d'élèves pour évoquer le parcours scolaire de leur enfant parce qu'ils ont le sentiment qu'on leur demande des comptes. Je n'ai pas de solutions miracle pour impliquer davantage les parents, ceci dit, je sais qu'il existe des initiatives intéressantes en lien avec les fédérations de parents d'élèves. Par exemple, la mise en place de lieux parents dans les établissements : ce sont effectivement des pistes à creuser pour permettre aux parents de réinvestir l'espace scolaire et de comprendre qu'ils font partie intégrante de la communauté scolaire.

LES ENSEIGNANTS SE SENTENT-ILS EN SÉCURITÉ ?

« Il n'y a pas de discours uniformisé sur cette question mais les enseignants restent globalement très marqués par l'assassinat de Samuel Paty et de Dominique Bernard, deux professeurs tués lors d'attaques terroristes en 2020 et 2023, remarque Johanna Dagorn, sociologue. Pour les professeurs, il y a clairement un avant et un après. Le "risque d'enseigner" est devenu palpable alors qu'il ne l'était pas auparavant. » Une enquête menée par le SNALC (syndicat national des lycées et collèges) en 2024 révèle, par exemple, qu'un enseignant sur deux ne se sent pas en sécurité dans son école. En cause notamment, des équipements défectueux : des systèmes d'alerte défectueux ou inexistant, des portes ou des fenêtres inadaptées ou qui ne ferment plus, des murs trop bas ou des clôtures endommagées ou inappropriées.

DANS QUELLE INSTANCE DE REPRÉSENTATION LES PARENTS PEUVENT-ILS S'IMPLIQUER POUR LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ?

Dans chaque établissement du second degré, le Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) est l'instance privilégiée pour définir et conduire des actions d'éducation et de prévention à l'attention des élèves. Le CESCE est présidé par le chef d'établissement et comprend, entre autres, des représentants des personnels enseignants, des parents et des élèves. Il contribue notamment à l'élaboration du diagnostic de sécurité et à la mise en œuvre d'un plan de prévention de la violence. Il coordonne aussi les actions d'amélioration du climat scolaire.



Les 3 idées de la stratégie parisienne "anti-rixes"

À Paris, une stratégie de prévention des rixes¹, initiée en 2019, a permis d'éviter des dizaines d'affrontements violents dans les années qui ont suivi sa mise en œuvre. Suite à une recrudescence des rixes en 2024, la stratégie a été relancée via un acte 3 : un plan contre la violence par armes blanches chez les jeunes.

1. Un travail collaboratif entre les différents acteurs

L'un des points forts ? Le travail en synergie des différents acteurs : associations, agents de la ville, rectorat, police municipale, aide sociale à l'enfance... Une équipe parisienne de médiation (EPM) a également été créée pour gagner en réactivité sur le terrain et améliorer la coordination des actions en cas d'« alerte rixe ».

2. L'accent mis sur la prévention

Ce travail passe par une sensibilisation aux risques (physique, psycho-

logique et pénal), le développement des compétences psychosociales et le travail sur la construction de l'identité. Des ateliers sont par exemple mis en œuvre dans certains collèges du territoire. L'idée : aider les jeunes à acquérir des outils de communication non violente et/ou déconstruire certaines représentations de la virilité.

3. L'implication des familles

Au-delà du travail mené avec les jeunes, la stratégie parisienne anti-rixes développe des actions "par" et "pour" les familles dans le but d'aider les parents à mieux comprendre le phénomène et à participer à sa prévention. Des collectifs de parents sont par exemple impliqués dans la lutte contre les violences entre quartiers, via la réalisation de vidéos de sensibilisation ou l'organisation de rencontres entre familles issues de différents quartiers.

(1) Source : paris.fr



LIEN UTILE :

À lire *Zéro pointé ? Une histoire politique de la violence scolaire*, Éric Debarbieux (Les liens qui libèrent, 320 pages, 22,90 €).



T'AS TES RÈGLES, ET ALORS ?



POUR UNE DISTRIBUTION GRATUITE DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

fcpé



À quoi ressemblera le travail de demain ?

Dans la bande dessinée *Travailler demain*, Mathieu Charrier, journaliste, **interroge 13 personnalités** pour « aider » Soraya, une lycéenne, à finir son exposé sur le futur du travail... Interview.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Comment l'intelligence artificielle est-elle perçue ? Va-t-elle vraiment tout révolutionner ?

Mathieu Charrier : Les personnalités que nous avons interrogées sont conscientes que l'IA bouleversera le monde du travail mais, étonnement, aucune ne s'est montrée alarmiste. Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne, rappelle qu'il y a une dizaine d'années, on nous promettait que tout serait fait avec l'imprimante 3D. Or, aujourd'hui, ces imprimantes 3D ont bien été intégrées dans les chaînes de production mais elles n'ont pas remplacé pour autant des milliers de postes... De son côté, Aurélie Jean, spécialiste en modélisation algorithmique, défend l'idée que l'IA va influencer nos emplois, les transformer mais pas les remplacer. Je ne m'attendais pas à cette vision plutôt positive, même si l'IA soulève encore beaucoup d'interrogations.

Et sur l'égalité femmes-hommes, comment se sont positionnées vos interlocutrices ?

M.C. : Cette question intéresse particu-

lièrement Soraya, le personnage principal de la BD... De plus en plus de politiques volontaristes sont mises en place au sein des entreprises pour corriger ces inégalités en s'appuyant notamment sur l'arsenal législatif. Elles ont d'ailleurs tout intérêt à le faire car des études montrent que les entreprises où la parité femmes-hommes est respectée ont des résultats meilleurs que dans celles dirigées majoritairement par les hommes. En revanche, pour Isabelle Rome, ancienne ministre en charge de l'Égalité femmes-hommes, tant que les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales ne sont pas éradiquées, l'égalité réelle ne sera pas acquise. Le futur du travail passe aussi par moins de machisme dans la société...

La transition écologique et la responsabilité sociale sont aussi des aspects que questionne la BD...

M.C. : L'écologie est un objectif des entreprises, si elle est liée au business, comme l'illustre le PDG de Saint-Gobain. S'il conçoit, produit et distribue matériaux et solutions pour la construction durable, c'est parce qu'il y

existe des marchés dans la rénovation des bâtiments, la construction neuve et la décarbonation du monde de la construction et de l'industrie. Grâce à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), celles-ci sont désormais obligées de suivre le mouvement... Mais une partie des travailleurs craignent pour leurs emplois. Là, les partenaires sociaux peuvent jouer un rôle en accompagnant ces métiers en transition, comme l'explique Marylise Léon à Soraya. Pour la secrétaire générale de la CFDT, le syndicalisme de demain doit réfléchir et aller plus loin sur le plan de l'engagement citoyen et sociétal des salariés.



QUI SONT-ILS ?

- **Les travailleurs de demain** apprennent à apprendre, car ils devront se former tout au long de leur vie. IA, transition écologique... De nombreux métiers sont aujourd'hui en transition. D'autres le seront demain.
- **Ils sont curieux, cultivent plusieurs centres d'intérêt** et s'investissent dans la société civile au-delà du cadre scolaire et universitaire. Être bénévole dans une association est très formateur.
- **Ils s'intéressent aux matières scientifiques** et se réconcilient avec les mathématiques, utiles dans la vie professionnelle, mais aussi dans la vie citoyenne.

En pratique



Liens utiles

- *Travailler demain*, Le futur du travail vu par 13 personnalités, Murielle Pénicaud, Mathieu Charrier et Nicoby, Glénat, 144 pages, 23 €.
- *L'intelligence artificielle et les métiers de demain*, dossier en ligne sur francetravail.fr

Méningite

Une recrudescence de cas inquiétante



Avec 10 % à 12 % de décès, c'est l'une des maladies les plus graves qui touche les enfants. Obligatoire depuis cette année pour les nourrissons, la vaccination est recommandée pour les adolescents.

Texte : MARIANNE PEYRI

“En 2024, 616 cas d'infection invasive à méningocoque (IIM) ont été déclarés en

France, soit le nombre annuel de cas le plus élevé depuis 2010 », indique Santé publique France qui constate une recrudescence également en 2025. Cette augmentation de cas de méningite, maladie extrêmement grave, s'est traduite ainsi par le décès de 11% des personnes infectées en 2024. Près de 25% des personnes atteintes ont, elles, souffert de séquelles importantes : atteintes neurologiques, sensitives, sensorielles (surdité) ou motrices.

De fait, dans les cas graves, la bactérie appelée méningocoque arrive à pénétrer à partir de l'arrière-gorge au sein du liquide céphalo-rachidien qui circule autour des méninges, l'enveloppe qui entoure le cerveau et dans la moelle épinière. Une réaction inflammatoire se produit, c'est la méningite. Assez rapidement, en quelques heures, une septicémie, soit le passage des bactéries dans le sang et des troubles de la coagulation, peut se produire mettant les jours de la personne touchée en danger.

Les nouveau-nés et les enfants étant plus particulièrement à risque, il est important de détecter les premiers symptômes : de la fièvre accompagnée d'une prostration, des maux de tête très douloureux, une raideur dans la nuque et une photophobie. Il peut également y avoir chez le nourrisson des convulsions et vomissements. Il faut consulter un médecin rapidement ou aller aux urgences. En hôpital, une ponction lombaire est réalisée pour prélever du liquide céphalo-rachidien, seule méthode permettant de diagnostiquer la méningite. Une procédure d'urgence est appliquée pour analyser les résultats. Dès la ponction réalisée, des antibiotiques à forte dose sont administrés – seuls moyens de lutter contre la bactérie –, à la personne infectée et à son entourage pour contrer l'épidémie.

Une vaccination accessible depuis quinze ans

Cette bactérie, de fait, se transmet par des gouttelettes et sécrétions respiratoires, tel le virus du Covid et peut créer des foyers d'infection. Depuis quinze

UN DÉCRET QUI TARDE À S'APPLIQUER

Seuls moyens efficaces de prévenir ces infections graves, la vaccination et son accès doivent être facilités pour les familles. Un décret du 8 août 2023 prévoyait ainsi la possibilité d'aller se faire vacciner en pharmacie et dans des laboratoires de biologie médicale. Cependant, deux ans après la publication de ce décret, le Syndicat national des médecins biologistes – autorisés pendant la pandémie de Covid à vacciner –, dénonce sa non-application pour les médecins biologistes ; l'Assurance-maladie ne s'étant toujours pas prononcée sur la tarification de ces actes vaccinaux.

ans, un vaccin a été mis au point, bien toléré et offrant un taux de protection de 90 %. Depuis 2022, le taux de couverture chez les nourrissons ne cesse d'augmenter en France (74% en 2023) et cette vaccination (ACWY et B) pour les moins de 2 ans est désormais obligatoire depuis janvier 2025. Cependant, la vaccination méningococcique tétravalente ACWY est, elle, recommandée chez tous les adolescents âgés de 11 à 14 ans avec un rattrapage jusqu'à l'âge de 24 ans car, non seulement elle protège de la méningite à méningocoques, mais elle empêche aussi le portage sain rhino-pharyngé de la bactérie. En population générale, environ 15% des personnes portent la bactérie méningocoque dans le nez ou la gorge, sans être malades.

— Avec l'aide du **Dr Michel Sala**, médecin biologiste, vice-président du Syndicat national des médecins biologistes (SNMB).

En savoir plus :

Internet

- Communiqué de Santé publique France.

En pratique



L'apparence

Les complexes : l'épreuve de l'été

**Trop gros, trop maigre, pas assez grand ni musclé...
À l'approche de l'été, comment gérer le mal-être physique
ressenti par beaucoup de jeunes ?**

Texte : MARIANNE PEYRI

« **M**a fille m'a dit qu'elle avait été à la plage avec ses amis mais qu'elle ne s'était pas baignée, alors que je sais qu'elle adore ça. Je vois aussi qu'elle mange moins qu'auparavant, zappe tous les desserts, ne s'habille que de larges sweats à capuche même quand il fait chaud... Et dès que j'essaie d'aborder le sujet, elle se braque », témoigne Véronique, mère d'une jeune fille de 17 ans. Nombre de jeunes, à l'approche des beaux jours et de se mettre en short ou maillot de bain, ressentent une véritable gêne et témoignent d'une difficulté à accepter leur corps et leur apparence. Ce serait ainsi deux adolescents sur trois qui expriment une insatisfaction corporelle, les filles notamment sur les questions de poids (une sur deux envisage un régime) et les garçons se reprochant souvent ne pas être assez grands ni assez musclés.

Une ultrasensibilité au regard des autres

Ce ressenti de décalage entre l'apparence qu'on a et celle qu'on voudrait avoir peut apparaître dès l'âge de 8-9 ans. Il s'intensifie à l'adolescence, période de transformation rapide du

corps mais aussi de quête d'identité et d'ultrasensibilité au regard des autres et aux moqueries. C'est ainsi particulièrement le cas pour des jeunes ayant une faible estime de soi, plus perfectionnistes et attachés au contrôle. Sur ces questions qui relèvent de l'intime et pas toujours faciles à aborder, il est cependant important, en tant que parents, de se montrer disponibles et attentifs et d'arriver à en discuter le plus tôt possible. Mieux vaut prévenir avant que le problème ne devienne trop important. Certains signes peuvent alerter plus spécifiquement si l'enfant multiplie les propos négatifs sur lui-même, refuse d'aller à la piscine ou de se mettre en jupe, se regarde beaucoup dans le miroir, se montre inflexible sur certaines privations alimentaires, pratique un sport de façon trop intensive, exprime de l'anxiété ou de la tristesse... Ces complexes, outre le stress qu'ils génèrent, peuvent en effet conduire à des troubles plus graves de conduites alimentaires tels que l'anorexie mentale ou la boulimie mais aussi des troubles de l'humeur et de l'anxiété avec des impacts conséquents sur sa santé, sa croissance et son bien-être.



AVIS D'EXPERT



HÉLÈNE PONCET KALIFA,
psychologue à l'hôpital
Robert Debré à Paris

« Face à la pression exercée par les médias, la publicité et la société, les enfants doivent entendre un message parental qui relativise et apaise. Les jeunes se construisent par leur environnement et par des modèles. Rien de tel, en tant que parent, que de faire un effort, pour ne pas s'autocritiquer sur sa propre apparence et réduire ses commentaires sur les personnes que l'on côtoie. Mieux vaut focaliser ses propos sur leurs projets, leurs actions, leurs qualités... Il faut que l'enfant entende que la silhouette ne fait ni la valeur ni le bonheur, que la beauté est aussi une valeur relative selon les époques et les cultures, que pour être attrayant, ce qui compte le plus, c'est surtout l'attitude – par exemple un sourire – davantage que le physique. Il est aussi important de ne pas sous-estimer l'influence des réseaux sociaux. On peut aider son enfant à repérer si des images ont été retouchées, à identifier des contenus en lien avec l'apparence qui le rendent anxieux. On peut encourager son enfant à réfléchir à quel point notre corps nous permet de réaliser des choses variées (danser, dessiner, jouer au foot, chanter, etc.), replacer le corps dans sa fonction. Pour que la question de l'apparence l'obsède moins, on peut l'inviter à observer la variété des corps et surtout lui dire – argument auquel ils sont sensibles – qu'il n'est vraiment pas tout seul à ressentir cette gêne. »



En savoir plus

Internet

- CléPsy est une plateforme gratuite, dédiée à la santé mentale des enfants, développée par l'hôpital Robert Debré : clepsy.fr

En pratique



Santé mentale des élèves : où en est-on ?

Le 14 mai dernier, les Assises de la santé scolaire ont fait de la santé mentale des élèves une priorité en lui consacrant plusieurs mesures.

Sont-elles à la hauteur des besoins ?

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

En janvier 2024, Gabriel Attal, alors Premier ministre, évoque la santé mentale des jeunes comme une priorité dans son discours de politique générale. En octobre, son successeur Michel Barnier confirme devant l'Assemblée nationale, faire de la santé mentale la « grande cause » de l'année 2025. En mai, lors des Assises de la santé scolaire, Élisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale sous le gouvernement Bayrou, annonce plusieurs mesures pour « Agir tous ensemble en faveur de la santé mentale ».

Il était temps. Depuis la crise liée à la pandémie de Covid-19, de nombreux acteurs de l'éducation, dont la FCPE, et de la santé alertent les pouvoirs publics sur la dégradation de la santé mentale des jeunes. Parmi eux, Charles-Édouard Notredame, psychiatre de l'enfant et de l'adolescent mais également coordinateur national adjoint du 3114, numéro national de prévention du suicide. Pour lui, l'épisode Covid n'a fait qu'accélérer les choses, les derniers chiffres mesurant le mal-être des adolescents étant très préoccupants. « Mais c'est important de les aborder avec nuance pour éviter

les phénomènes de catastrophisme, prévient néanmoins le psychiatre. 80 % des adolescents disent aller bien. Si on ne reconnaît pas cela au préalable, il y a un double problème. Premièrement, on recouvre les adolescents qui vont bien d'une espèce de discours de désespérance. Deuxièmement, dire que toute la jeunesse va mal, c'est banaliser la détresse de celles et de ceux qui vont vraiment mal. »

La prescription de psychotropes chez les jeunes s'envole

Si tous les adolescents ne vont pas mal, il y en a de plus en plus qui ne vont pas bien... « Le nombre de prescriptions de psychotropes pour enfants et adolescents a été multiplié de 1,5 jusqu'à 6. Dans les enquêtes de plus en plus de jeunes déclarent des symptômes dépressifs. Quant au nombre d'hospitalisations des jeunes filles, il a plus que triplé. 20% d'entre elles ont eu des pensées suicidaires dans l'année... », énumère le psychiatre. Et du côté des enfants ? Si la santé mentale des jeunes à l'adolescence, période sensible sur le plan psychique, est relativement bien étudiée, elle



737
LES JEUNES
FILLES

et jeunes femmes de 11 à 24 ans présentent les taux d'hospitalisation pour geste auto-infligé les plus élevés, notamment les jeunes filles de 15 à 17 ans avec 737 hospitalisations pour 100 000. (Source : [Drees](#))

En pratique



ILS ONT DIT

l'est beaucoup moins du côté des plus jeunes... Longtemps, cette dernière a été « un tabou », souligne Claire Hédon, défenseuse des droits, dans son rapport¹ de 2021.

L'étude Enabee², lancée en 2022 par Santé publique France, est la première à s'y intéresser. « L'acronyme signifie "étude nationale sur le bien-être des enfants", précise Stéphanie Monnier-Besnard, chargée de projets scientifiques à l'unité périnatalité, petite enfance et santé mentale de Santé publique France. L'étude vise à fournir une photographie du bien-être et la santé mentale des enfants de 3 à 11 ans en France. »

Concrètement, les enseignants, les parents et les enfants eux-mêmes à partir de 6 ans, ont été interrogés sur la présence éventuelle de symptômes (et de leur impact sur la vie de l'enfant). Le croisement des réponses a permis d'estimer la proportion d'enfants qui souffriraient de troubles de santé mentale (de type émotionnel, oppositionnel et de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité). « Il ne s'agit pas de diagnostics cliniques car l'étude s'appuie sur les déclarations des personnes interrogées, d'où la terminologie « probable » que nous employons », explique la chargée de projet scientifique.

Reste que les résultats d'Enabee montrent que 13% des enfants en élémentaire présentent au moins un trouble probable de santé mentale. Et ce taux atteint 8,3 % chez les enfants de 3 à 6 ans. « Ces chiffres ne sont pas anodins et doivent aussi inciter les parents à prendre conscience que la santé mentale de leur enfant est à prendre en considération comme leur santé physique », analyse Stéphanie Monnier-Besnard.

Ces chiffres permettent aussi d'objectiver le mal-être des élèves du premier degré tandis que, dans le second degré, l'augmentation des consultations individuelles infirmières interpelle. « En 2019, les chiffres des consultations individuelles infirmières étaient déjà inquiétants, remarque Saphia Guereshi, secrétaire générale du SNICS-FSU, le syndicat majoritaire des infirmières de l'Éducation nationale. Depuis, ils se sont aggravés. De plus en plus d'élèves montrent des signes de mal-être qui se traduisent par de l'auto-agressivité (scarification, troubles alimentaires), mais aussi de l'agressivité au sein de l'école (violence, harcèlement). »

Une pénurie structurelle de moyens

Dans ce contexte de dégradation de la santé mentale des élèves avérée auquel s'ajoute un contexte de détérioration des services de promotion de la santé dans l'école à l'œuvre depuis

“Les chiffres préoccupants doivent inciter les parents à prendre conscience que la santé mentale de leur enfant est à prendre en considération comme leur santé physique.”

—
STÉPHANIE MONNIER-BESNARD,
épidémiologiste à Santé publique France

plusieurs années, les annonces d'Élisabeth Borne aux Assises de la santé scolaire le 14 mai 2025 étaient forcément très attendues... « Les mesures annoncées nous ont fait l'effet d'une douche froide », déplore Saphia Guereshi. Nous avons pourtant été consultées en amont et tout ce qu'on a demandé d'éviter a été affiché comme solutions. Elles se font contre l'avis et les revendications de la majorité des personnels. »

Concrètement, si le cap affirmé est partagé – « inscrire durablement la santé au cœur de l'école, pour permettre à chaque élève de grandir, d'apprendre et de réussir » – les douze mesures à presque moyens constants pour y parvenir ne convainquent pas malgré la nomination de 100 psychologues de l'Éducation nationale conseillers techniques en santé mentale. « Il ne faut pas tout confondre et renforcer un des champs au détriment des autres, résume la secrétaire générale du SNICS-FSU, le syndicat majoritaire des infirmières de l'Éducation nationale. Pour nous, ces assises sont un retour en arrière vers un service de santé scolaire très médicalisé et médicalisant. Il a été abandonné en 1982 car considéré comme obsolète, inefficace et inadapté à l'évolution des besoins de santé des jeunes et à leur demande. »

(1) Rapport « Santé mentale : le droit au bien-être ».

(2) Cette étude a pour vocation d'être répétée dans le temps. La 2^e édition est prévue pour 2029.



+60%
C'EST LE POURCENTAGE
à la hausse de jeunes sous antidépresseurs.
(Source : Assurance Maladie)



Liens utiles

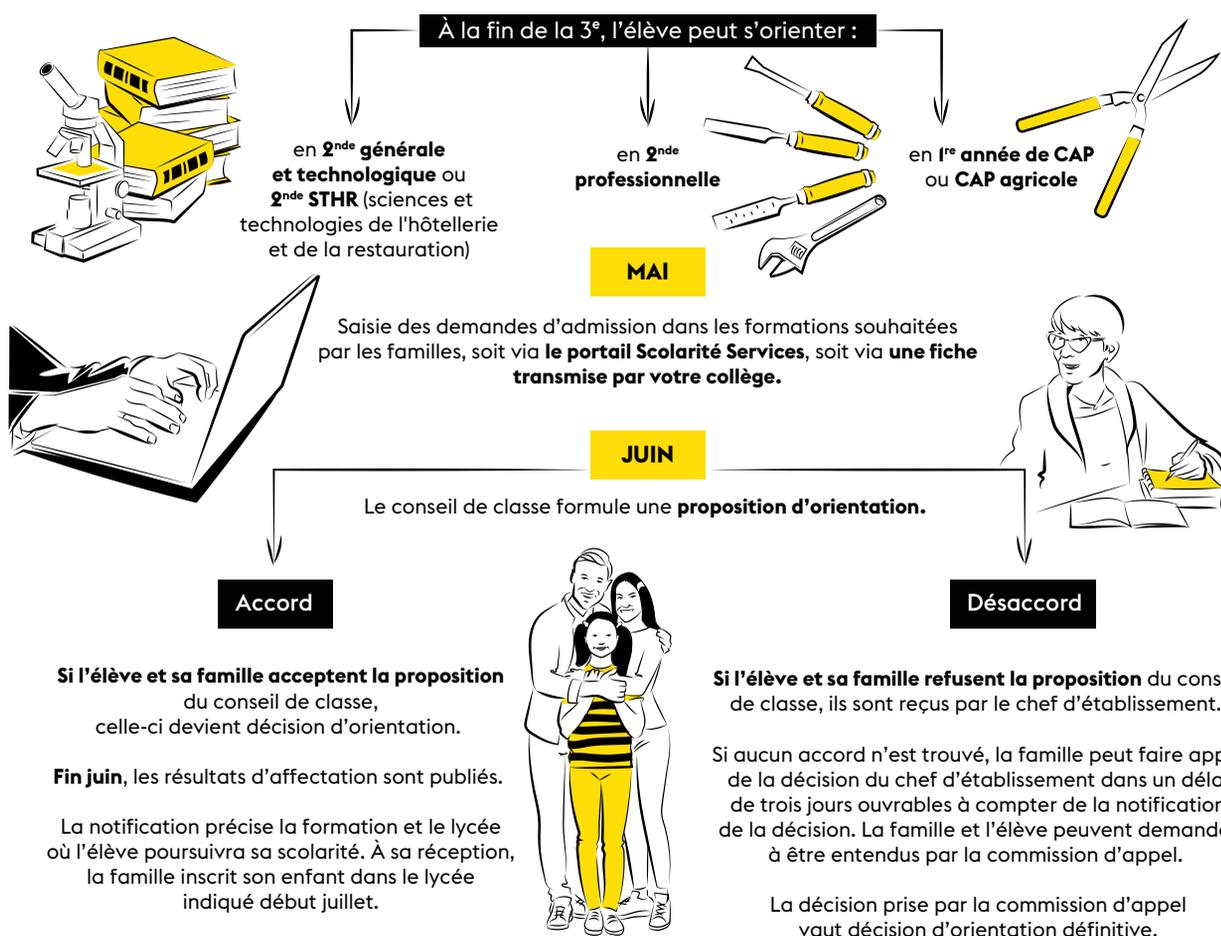
- **À lire :** *Santé mentale : comment faire face ?* de Samuel Dock, docteur en psychopathologie (ALT, La Martinière jeunesse, 28 pages, 3,50 €. Dès 15 ans).
- **À regarder :** *Psychotuto*, une nouvelle web-série sur lumni.fr pour les 11-15 ans.

Décryptage

L'orientation en fin de 3^e

On dit de la classe de troisième qu'elle est **l'une des premières grandes étapes en termes d'orientation.**

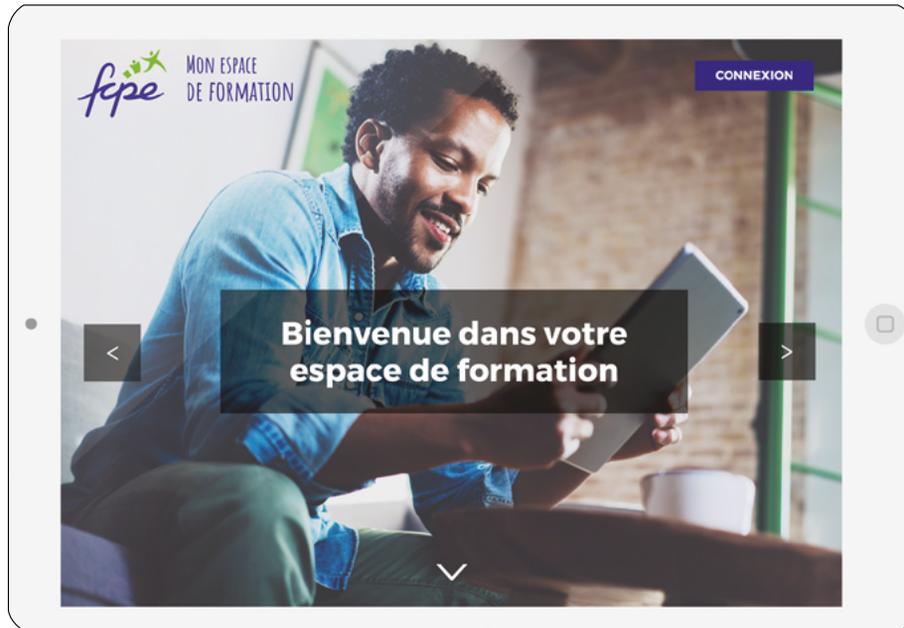
Illustration : DAVID LORY



L'AVIS DE LA FCPE

Inscrit dans la loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013 à titre expérimental pour 117 collèges, « le dernier mot laissé aux parents » en fin de 3^e, qui a fait l'objet d'un rapport de l'inspection générale, n'a pas donné satisfaction. Pourquoi ? Car repenser la relation aux parents vers un véritable dialogue de confiance a été difficile. Dans les collèges, la mise en place d'une vraie coéducation entre les professionnels de l'école et les parents d'élèves n'existe que dans de rares cas. Les équipes éducatives, qui devraient davantage occuper une position de conseillers aidant les familles et les élèves à prendre une déci-

sion en s'appuyant sur des arguments plus « pédagogiques » et moins strictement « scolaires », préfèrent s'en tenir à un échange très formel et institutionnel. dommage, car si un travail sur l'ambition des familles était réalisé, le conseil de classe pourrait corriger les disparités sociales de vœux d'orientation. Malheureusement, trop souvent, le conseil de classe entérine une forme d'auto-sélection lorsque des parents de milieux populaires choisissent avec leur jeune une orientation peu ambitieuse au regard des résultats scolaires et du potentiel de réussite patent.



J'AIME MON ÉCOLE PUBLIQUE.FR

*Un espace
de formation
pour les parents d'élèves*

Regards croisés

Affaire Bétharram : une prise de conscience des violences à l'école ?

Élisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale, a annoncé le 17 mars 2025 le plan **"Brisons le silence, agissons ensemble"** pour que les violences révélées à Bétharram ne puissent pas se reproduire. Le début d'un #Metoo scolaire ?

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



ÉLISABETH LUSSET
Historienne

Chargée de recherche au CNRS et spécialiste de l'histoire des violences éducatives, Élisabeth Lusset est co-directrice du *Dictionnaire du fouet et de la fessée* (Puf, 2022).

“ Pendant très longtemps, aux yeux de la société comme de l'État, c'était la préservation de l'ordre social qui primait.”

ÉLISABETH LUSSET

De quel type de violences institutionnelles relève le cas de Notre-Dame-de-Bétharram ?

Sandrine Bonneton : On peut distinguer les violences institutionnelles ordinaires, du fait de la pression scolaire, de celles qui s'exercent d'une manière systémique dans un univers clos où l'entresoi est très important. Les référentiels d'éthique et de bonne pratique vont alors être en contradiction avec le respect des besoins fondamentaux et des droits de l'enfant. Dans le cas de Notre-Dame-de-Bétharram, nous sommes face à des violences systémiques, institutionnalisées avec une grande fermeture sur l'extérieur.

Élisabeth Lusset : Ce sont des violences dites « éducatives », justifiées par l'idée qu'il n'y a que par la violence que l'on peut apprendre à un enfant à respecter les normes sociales. Il faut rappeler que les châtiments corporels n'ont été qualifiés de violences que très récemment. Il a fallu attendre les premières lois sur la maltraitance infantile, à la fin du XIX^e siècle, et la Convention internationale des droits de l'enfant [NDLR : ratifiée le 20 novembre 1989 à l'ONU], qui interdit toute contrainte dans l'éducation de l'enfant. À l'école, les violences physiques sont proscrites depuis la loi Guizot de 1833, mais pas les pratiques d'humiliation, comme la mise au coin, la mise à genoux dans la cour, le bonnet d'âne, etc. À cette époque, même si elle est proscrite, les enseignants comme les parents considéraient que cette violence est tolérable parce que nécessaire à l'ordre social.

En quoi l'affaire Bétharram est-elle révélatrice d'un phénomène plus large de violences à l'école ?

S.B. : La question est de savoir si l'école accompagne la formation d'une élite ou si elle forme des citoyens. Le lycée Stanislas à Paris, comme Notre-Dame-de-Bétharram, sont dans une logique de pression pour la réussite scolaire. Les parents vont mettre leurs enfants dans ces établissements privés de très bonne réputation pour recadrer des jeunes qui s'écarteraient du droit chemin. L'enfant y est soumis à un système très fermé sur lui-même, et dysfonctionnant. Dans ce cadre, la parole des enfants victimes ne porte pas car rien n'y est organisé pour qu'ils soient entendus en tant que sujets. D'autant moins que les parents

tolèrent une certaine forme de coercition. Or, c'est toute la société qui méconnaît le continuum des violences.

E.L. : Cette affaire révèle clairement le moindre contrôle exercé sur les établissements privés par rapport aux établissements publics. Des comportements qui ont progressivement disparu des écoles dans les années 80-90 et qui sont aujourd'hui signalés immédiatement, peuvent avoir lieu dans les établissements privés. Se rajoute à cela l'autorité qu'exerce l'Église et les institutions ecclésiastiques, à la fois sur les parents et sur les enfants dans ce type d'établissements, généralement conservateurs, qui considèrent que l'éducation passe par une discipline du corps. Cette éducation est exercée par des laïcs comme des clercs qui ont une autorité morale sur les enfants et les parents.

Quels sont les facteurs qui aggravent le risque de violence ?

S.B. : À partir du moment où la violence est autorisée – physique ou psychologique – pour soumettre les élèves, cela favorise les violences sexuelles, mais aussi les violences entre jeunes. À cautionner des valeurs très traditionalistes et une certaine brutalité, les parents se rendent aujourd'hui compte que cela engendre une violence beaucoup plus massive et généralisée que ce qu'ils pouvaient penser. Car il n'y a pas de bonne ou de mauvaise violence.

E.L. : Pour un enfant, il est beaucoup plus difficile de dénoncer les comportements abusifs d'un prêtre. C'est celui qui représente l'autorité de l'Église. C'est celui à qui l'on se confesse. Ces institutions avec très peu de femmes, mises en contact avec beaucoup d'enfants, dans un contexte de cohabitation, favorisent les mécanismes d'emprise de la part de prédateurs violents et sexuels.

Comment expliquer cette tolérance de la société vis-à-vis des violences éducatives ?

S.B. : C'est le dialogue avec l'enfant qu'on a été qui permet à l'adulte d'être respectueux des droits de l'enfant. A contrario, si être adulte signifie devenir quelqu'un de dur, à l'image du pater familias, cela interrompt ce dialogue. Certains adultes peuvent alors tomber dans un rapport de haine avec cet enfant intérieur. Tous les adultes ne sont pas comme cela, mais s'ils le sont, c'est souvent parce qu'eux-mêmes ont été élevés dans des schémas familiaux ou institutionnels de violences faites aux enfants, et qu'ils les répètent. N'oublions pas que 80 % des violences faites aux enfants sont intrafamiliales.

E.L. : Toute la question est de savoir ce qui prime : les droits de l'enfant ou le maintien de l'ordre social ? Or, pendant très longtemps, aux yeux de la société comme de l'État, c'était la préservation de l'ordre social qui primait. Cette tolérance est aussi liée à la façon dont on a longtemps perçu les enfants, non pas comme des



SANDRINE BONNETON
Pédopsychiatre

Sandrine Bonneton est membre de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) et de la Fédération française des centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (FFCRIAVS).

êtres en développement dont il faut favoriser l'éducation mais comme des petits êtres irraisonnables, faits de pulsions dont il faut extirper les mauvais penchants par la violence pour éviter qu'ils ne deviennent des criminels.



Il faut une prise de conscience collective : aujourd'hui, nous ne protégeons pas suffisamment nos enfants ! ”

SANDRINE BONNETON

À quelles conditions une affaire comme Bétharram peut-elle devenir un point de bascule, et non un simple moment de sidération collective ?

S.B. : L'État finance massivement les établissements privés sans réel contrôle. Ce point aveugle est révélateur de l'incohérence d'une politique de protection de l'enfance par le système scolaire. Il faut une prise de conscience collective : aujourd'hui, nous ne protégeons pas suffisamment nos enfants ! Cela nécessite de définir un axe politique clair de protection de l'enfance de tous les environnements fréquentés par les mineurs, mais aussi de formaliser des bonnes pratiques à l'échelle individuelle, collective et institutionnelle, qui seraient déclinées dans chaque institution.

E.L. : Les avancées législatives sur la protection et les droits des enfants, depuis le XIX^e siècle, sont toujours articulées à de grands moments d'indignation liés à des affaires. Ainsi, après les années 50, il y eut une corrélation très importante entre la mise en cause des prérogatives du pouvoir paternel et la promotion des droits de l'enfant et des droits des femmes dans le cadre de la famille. Progressivement, le regard de la société évolue et permet aussi une libération de la parole des victimes. L'indignation suscitée par l'affaire Bétharram s'inscrit dans ce contexte de prise en compte de la parole des victimes d'abus. Mais c'est assez lent. Aujourd'hui, beaucoup pensent encore que recevoir une gifle n'a jamais fait de mal. Malgré la loi, on continue de considérer que certaines violences n'en seraient pas...

initiative



D.R.

La classe dehors, un formidable terrain d'apprentissage

Tous les mercredis, à l'école maternelle Lavoisier de Châtelleraut, **en pleine nature**, entre résineux et conifères, les enfants apprennent différemment.

Texte : MARIANNE PEYRI

Is s'y rendent à pied. Un square parsemé de bottes herbeuses, grand comme deux stades de foot, sécurisé, peuplé de cèdres, platanes, sapins et tilleuls. Aussitôt arrivés, les enfants disent bonjour à la nature, posent leur mascotte – un écureuil –, une bâche est déployée pour protéger de l'humidité. Les enfants prennent place. La classe peut commencer. Le rituel d'arrivée, très important en classe de maternelle, débute. « Nous mangeons un peu, nous chantons et faisons des jeux de doigts. On ferme les yeux et écoutons les bruits qui nous entourent. Au fil des mois, les élèves apprennent à distinguer les chants d'oiseaux, à ressentir le vent, le froid, la chaleur, à mettre des mots sur ces sensations ; l'acquisition du langage étant l'un des grands apprentissages de maternelle », décrit Stéphanie Barrau, enseignante à l'école maternelle Lavoisier de Châtelleraut qui pratique la classe dehors depuis plus de vingt ans. Pionnière de cette pédagogie hors les murs, elle a participé en mai à Marseille aux premières Rencontres internationales de

la classe dehors à Poitiers, initié par La Fabrique des communs pédagogiques¹. Spécialisée en éducation physique et sportive, cette professeure des écoles, qui aime à confectionner des « parcours moteurs », met en avant la possibilité pour les enfants de travailler différemment la motricité, notamment l'équilibre, dans un espace plus vaste et aux reliefs accidentés. « Si le terrain glisse, cela demande une adaptation constante aussi de la coopération et de l'entraide », pointe-t-elle.

Ateliers de sciences, phonologie, géométrie...

« L'observation de la faune et de la flore permet lui un rapport plus direct au savoir, mais aussi de les sensibiliser à l'environnement, de lever leurs peurs, d'apprendre à connaître la nature et à la respecter. Cela est l'occasion aussi d'étudier les saisons, les cycles de reproduction, l'évolution du temps qui passe, une notion cruciale à la maternelle », ajoute l'enseignante. Mais pas que... Répartis en quatre groupes chapeautés par différents adultes (enseignant, Atsem, AESH, parents), les enfants

enchangent des ateliers d'une vingtaine de minutes. Un groupe s'ébroue pour trouver autour d'eux des objets commençant par le son [M] ». Marrons et mousses sont dès lors posés sur une planche comportant les lettres de l'alphabet. D'autres, à l'aide d'une photo, doivent dénicher par exemple du lichen, recevant une image s'ils sont capables de le nommer. Un groupe, lui, réalise des figures géométriques avec des bâtons. « Ils mémorisent du lexique, abordent des notions mathématiques et scientifiques, dessinent... Faire classe dehors, c'est avant tout faire classe, ce n'est pas rien faire. Il a même été démontré que l'on retient mieux lorsque le corps est en mouvement, c'est la proprioception », défend Stéphanie Barrau.

Un sentiment de liberté pour les enfants

De fait, en début d'année, elle se heurte souvent au scepticisme de certains parents, craignant que les enfants n'apprennent pas vraiment, qu'ils sortent hors de l'école, aient froid, se mouillent... « Cependant, ils voient vite que les enfants apprécient et grâce au cahier-journal, réalisent combien la classe dehors est riche en enseignements. Chaque parent pouvant nous accompagner, c'est aussi une occasion pour eux de s'impliquer ». Les enfants, eux, témoignent surtout du plaisir de pouvoir jouer dans des grands espaces, une forme de liberté. Selon cette professeure, « ce qui ressort le plus, c'est la notion de bien-être, le ressenti aussi d'être intégrés pour les élèves en difficulté en classe fermée, la possibilité d'être davantage acteurs de leur apprentissage. Cela sous-tend pour l'enseignant de savoir lâcher prise sur des méthodes pédagogiques plus classiques, de rebondir, une certaine prise de risques. Une chose est sûre, je l'ai constaté au fil des années : après la classe dehors, tous les enfants reviennent apaisés et tout le monde est bien concentré pour le reste de la journée.

(1) Mouvement soutenant et explorant des transitions éducatives et environnementales.

+ **EN SAVOIR PLUS :**
Internet Plus de 4000 écoles, collèges et lycées pratiquent la classe dehors. Trois députés déposeront en juin un projet de loi pour inscrire cette pédagogie en plein air dans le code de l'éducation.



Inès, 12 ans
12kg sur le dos

La FCPE, ce sont des parents qui organisent nationalement des pesées des cartables pour la santé des élèves.

**Il y a mille raisons
de nous rejoindre.
Et chacune a
son importance.**



Adhérez !

**Parents
FCPE,
le pouvoir
d'agir**



Nos actions

Le 79^e congrès de la FCPE avait lieu dans la ville du Mans, les 24 et 25 mai 2025. L'occasion pour les participants d'échanger sur les enjeux de la voie professionnelle.



© Laurence Guillermou

L'enseignement professionnel : une voie de réussite

Texte : LAURENCE GUILLERMOU

« **J**e vous remercie d'avoir décidé de porter un éclairage sur les élèves de la voie professionnelle comme thème de votre congrès, car cette année, c'est le 40^e anniversaire du bac pro. En avez-vous entendu parler dans les médias ou ailleurs ? La réponse est non. Ce que je trouve assez emblématique. » Intervenante de la deuxième table ronde, Djéhanne Gani, rédactrice en chef du Café pédagogique, a ainsi bien résumé le manque de considération dont souffre cette voie d'orientation, alors que les lycées professionnels accueillent aujourd'hui un lycéen sur trois.

Lors de la première table ronde du 79^e congrès de la FCPE organisé dans la Sarthe, plusieurs chefs d'établissement étaient invités à prendre la parole. Tour à tour, ils ont réexpliqué à l'assistance, composée de parents d'élèves, combien cette voie est une voie de réussite, en corrélation avec les besoins du territoire. Au Mans, la spécificité automobile permet une formation avec un emploi à la clé. Sur le bassin du Mans, il existe trois lycées professionnels dont un propose un pôle spécialisé

en mécanique automobile. Une filière historique liée à la présence des usines Renault, et au circuit des 24 heures du Mans. Ainsi, le pôle mécanique automobile affiche 100 % d'intégration des élèves à l'issue de leur formation.

Cinq fois plus d'élèves en situation de handicap

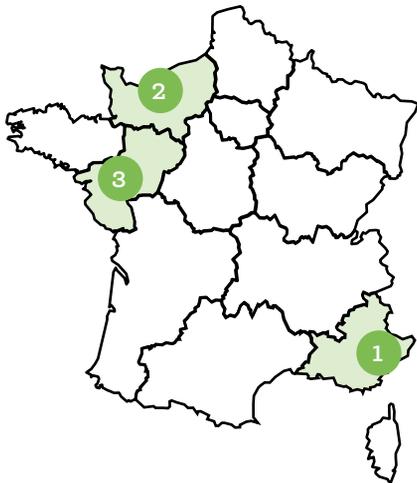
La deuxième table ronde, « Voie professionnelle, une voie vers la réussite face au défi de l'égalité des chances », a permis d'explorer les profils des jeunes qui s'orientent vers la voie professionnelle. Les statistiques parlent d'elles-mêmes : la voie pro accueille 70 % des élèves les plus défavorisés, mais aussi cinq fois plus d'élèves en situation de handicap que dans la voie générale.

Et les filles dans tout ça ? Pour Magda Tomasini, directrice de la Depp – le service statistique du ministère –, si les filles sont moins présentes en lycée professionnel, c'est parce qu'elles manifestent plus d'anxiété. Car en optant pour ce cursus, elles ont l'impression de prendre une décision définitive. Elles sont donc moins sereines à l'idée de choisir leur voie trop tôt, et

s'orientent donc davantage vers la voie générale.

Sophie Orange, sociologue de l'éducation à l'université de Nantes, a pointé de son côté une politique guidée par la gestion des flux. La tendance étant de mettre la voie professionnelle au service de la voie générale, afin d'orienter celles et ceux dont on pense qu'ils ne vont pas réussir en général. Ce n'est donc pas une réflexion qui est menée de façon positive : « Ces orientations sont pensées comme "des relégations", au lieu d'examiner des projets professionnels. Les réformes de la voie professionnelle, dont on a déploré un nombre d'heures d'enseignement revues à la baisse, ont donc été vues comme "une contre-démocratisation scolaire" qui exclue un peu plus de l'école les enfants des familles populaires. »

En parler et valoriser la voie professionnelle est un rôle dont peuvent s'emparer les parents pour inverser la tendance d'une orientation subie ou par défaut. En devenant des ambassadeurs de ces filières, ils ouvrent de nouvelles perspectives pour changer le regard d'une société tout entière.



2

ORNE

Une augmentation du prix des transports qui ne passe pas

À l'occasion d'une réunion publique organisée à Alençon en avril, la FCPE de l'Orne a interpellé le président de la région Normandie, Hervé Morin, sur l'augmentation du transport scolaire et le désengagement de la région concernant le budget des lycées pour la partie pédagogique.

Cette année, le prix de l'abonnement pour les familles augmente encore, portant le tarif à 140 euros annuel pour les collégiens et lycéens et 70 euros pour les élèves de primaire.

Communiquer davantage sur le fonds social

Avec 100 000 élèves qui empruntent tous les jours les trains et cars scolaires Nomad (2 200 circuits scolaires et 12 000 points d'arrêt), la Région Normandie, qui supporte 90% des dépenses du réseau, dit ne plus s'y retrouver entre les coûts de fonctionnement, d'entretien, de l'énergie, du matériel.

À défaut d'une gratuité totale des transports, la FCPE 61 entend porter ses revendications auprès des responsables du réseau Normad et réclame : une mensua-



lisation du paiement de l'abonnement annuel ; une véritable communication sur les possibilités de solliciter le fonds social à destination des familles ; une simplification des démarches, notamment concernant l'accès au tarif social. C'est collectivement – aux côtés de FCPE Calvados, de la FCPE de l'Eure, de la FCPE de la Manche et la FCPE des Deux-Sèvres –, que la FCPE de l'Orne se bat pour les droits des parents d'élèves en Normandie et espère obtenir gain de cause.

+ EN SAVOIR PLUS :
Internet [facebook.com/fcpe61](https://www.facebook.com/fcpe61)
[FCPE-61-61560226612077/](https://www.facebook.com/fcpe61)

1

ALPES-MARITIMES

Autant de feuilles blanches que d'heures perdues



Depuis le début de l'année scolaire, une classe de CE1-CE2 a déjà eu six remplaçants ! Une situation inacceptable pour les parents d'élèves FCPE de l'école Les Orangers dans le quartier Saint-Roch à Nice. Les représentants des parents d'élèves de la FCPE ont calculé que 70 jours de classe n'ont pas été assurés depuis septembre. Après un contact avec le rectorat de Nice et l'inspection académique, la situation ne bouge pas. Parent et enfants ont donc organisé le 10 juin une mobilisation devant l'école. Les enfants ont brandi des feuilles blanches symbolisant les jours où ils n'ont pas eu de classe. « On est prévenu à 8h que notre enfant n'a pas classe. Il faut soit le garder soit il se retrouve dans une autre classe où il n'apprend rien. À force, mon fils n'aime plus l'école », a raconté une maman dépitée au micro de France Bleu.

+ EN SAVOIR PLUS :
Internet [facebook.com/fcpe06](https://www.facebook.com/fcpe06)



15%

DES ÉLÈVES SEULEMENT

ont accès à l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité.

3

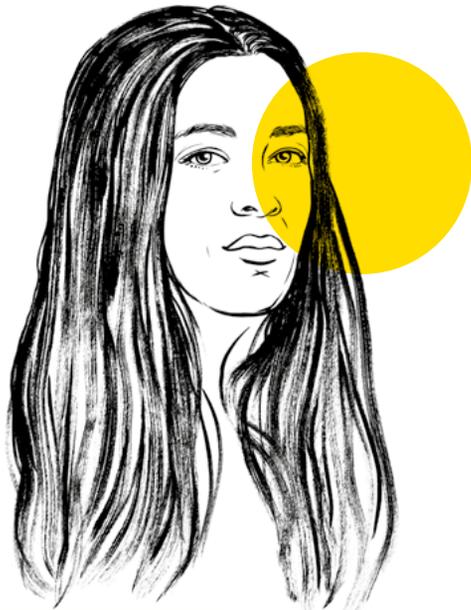
LOIRE-ATLANTIQUE

Du crush au consentement

Une conférence pour parler d'amour ! Le conseil départemental de Loire-Atlantique a décidé d'organiser un temps d'échange, en collaboration avec la FCPE, le 19 juin de 18h45 à 21h au collège Stendhal à Nantes à l'occasion de la parution du nouveau programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS). Avec la participation de plusieurs intervenants : la sociologue Christine Détrez, qui a récemment mené une enquête auprès de jeunes sur le phénomène du « crush » ; Valentin Chevallier, conseiller conjugal et familial, intervenant au Centre en santé sexuelle de l'hôpital de Chateaubriant et au centre Clotilde Vautier de Nantes ; Matéo Brebant, inspecteur de la jeunesse et des sports, chargé des violences sexistes et sexuelles.

+ EN SAVOIR PLUS :
Internet [44.fcpe.asso.fr](https://www.44.fcpe.asso.fr)

Portrait



Mai Lan Chapiro, 43 ans, chanteuse, compositrice, autrice et illustratrice, a créé *Le Loup*, un outil de prévention contre les violences sexuelles pour briser le tabou de l'inceste, inspiré de son vécu.

“ Il faut prévenir les enfants ”

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

66 L'inconscient a tant à dire à qui sait l'entendre... L'histoire de Mai Lan en est l'illustration vertigineuse. Née à Paris dans une famille d'artistes, la jeune femme est très vite happée par cet univers : d'abord costumière de cinéma et créatrice de mode, elle s'oriente ensuite vers la musique. Elle sort deux albums solo et noue différentes collaborations, avec Oxmo Puccino ou le groupe M83, avec qui elle part en tournée. En 2014, alors qu'elle compose son deuxième album, une chanson lui vient – *How ?* (Comment ?) – dont elle ne comprend pas immédiatement le sens. « Les mots semblaient s'écrire tout seuls, dit-elle. Au début, j'ai cru que je racontais l'histoire d'une femme victime de violences conjugales, je la trouvais intéressante mais je l'ai mise de côté. » Ce n'est que plus tard, alors qu'elle est en pleine analyse, que tout s'éclaire. « J'ai compris que je parlais d'un sentiment qui était le mien ; le sentiment d'insécurité que j'avais ressenti, enfant, à cause de l'inceste. » Mai Lan se dit que c'est le moment « d'y aller » : « Je me sentais prête à m'adresser aux enfants, j'avais envie de m'engager. Mais j'ai pensé que si je le faisais, je devais le faire bien. Il fallait qu'on m'entende. »

« J'aurais gagné tellement de temps... »

En 2021, le projet prend forme : un livre pour enfants, *Le loup* aux éditions La Martinière (leloup.org), dont elle est l'autrice et l'illustratrice, accompagné de la chanson du même nom, d'une vidéo de prévention et d'un cahier d'accompagnement. « Je voulais prévenir les enfants. C'est le constat que j'ai tiré de ma propre expérience. Si quelqu'un m'avait dit, quand ça m'est arrivé, « tu as raison, ce que tu ressens est normal, voilà ce qu'il faut faire », j'aurais gagné tellement de temps, de disponibilité mentale pour vivre, pour jouer, pour rire. C'est immense le temps que l'on perd à tournebouler dans sa tête. » Car Mai Lan le martèle : « Une seule agression suffit pour renverser le monde d'un enfant. Soudainement, plus rien n'a de sens. » Au moment de sa sortie, *Le loup* trouve un écho retentissant et s'impose peu à peu comme un outil de référence pour la prévention, le dépistage et l'accompagnement des victimes d'inceste. Mai Lan, devenue l'un des visages de l'appel à témoignages de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise), envisage de revenir à la musique, pense que tout cela n'était qu'un chapitre de sa vie. Impossible en réalité ; le combat doit continuer.

Des interventions en milieu scolaire

En 2023, elle commence à faire de la prévention auprès de classes de primaire. Mais parler d'inceste au sein de l'école est compliqué, les résistances sont vives, le sujet fait peur. Mai Lan persévère, car elle le sait, tout le monde (ou presque) est concerné : « Tous les jours, je parle d'inceste et tous les jours, j'ai en face de moi quelqu'un qui me dit « moi aussi, ma sœur aussi, mon frère aussi... » En 2024, elle fonde l'association Mille Miettes qui vise à développer cette prévention en milieu scolaire. « On progresse, dit-elle. Aujourd'hui, je suis accueillie à bras ouverts et j'ai beaucoup de demandes de profs, de parents. Les mots choisis sont simples, il n'y a rien de cru, rien de violent. Il y a trois choses à dire : " Ton corps t'appartient, personne n'a le droit d'en disposer ", " Personne n'a le droit de toucher tes parties intimes ni de te demander de toucher les siennes " et " Si cela t'arrive, parles-en à une grande personne et si cette grande personne ne t'écoute pas, trouves-en une autre. " » Un livre existe aussi pour les enfants de maternelle (*C'est MON corps !*). La suite ? Mai Lan l'envisage en s'orientant vers la formation des professionnels de l'éducation pour que tout le monde se saisisse du sujet. En parler, toujours et encore, pour continuer à prévenir les enfants.

”



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.

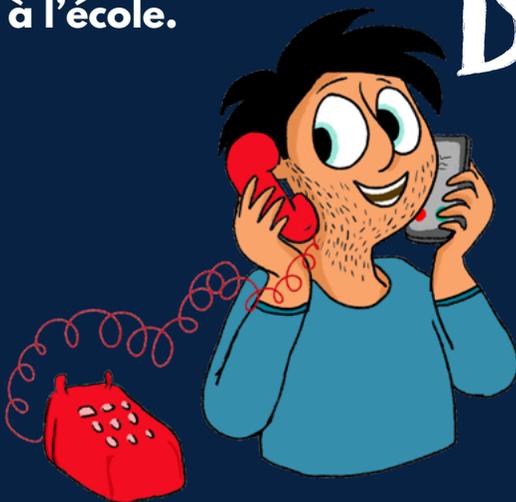
2



Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.



LES 5 ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE

fcpe

4



Il • elle est soutenu • e dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.





Pour une Convention citoyenne sur l'éducation

SIGNEZ
ET PARTAGEZ
NOTRE PÉTITION



fcpé

~ le mouvement